

## SEMINAIRE JEUDI 24 MARS 2011, A GENEVE - NOUVEAU PROGRAMME

### CLOUD COMPUTING : DROIT, CONCEPTS ET PERSPECTIVES

*Le Cloud Computing ainsi que l'évolution vers une informatique à la demande via le réseau constituent une rupture qui transforme profondément les pratiques en matière d'acquisition de logiciels et de services informatiques.*

*Avec cette mutation s'ouvre un nouveau cycle qui remet en cause les approches actuelles en matière de développements et d'acquisition de licences logicielles, d'hébergement, de centres de données, d'externalisation.*

*Ce mouvement exige une parfaite maîtrise des enjeux juridiques et des alignements stratégiques des entreprises et de la gestion des infrastructures IT complexes.*

*Cloud Computing, SaaS ou encore PaaS ouvrent de larges possibilités. Il est essentiel d'identifier ces enjeux et d'appréhender efficacement les changements à venir.*

*Cette formation permet une vue technico-légale accessible à tous et apporte des réponses aux problématiques juridiques et opérationnelles sur le sujet du Cloud Computing.*

#### OBJECTIFS :

- Appréhender les enjeux juridiques relatifs à la mouvance du Cloud Computing
- Trouver des réponses à des problématiques opérationnelles par une gouvernance IT
- Intégrer un vocabulaire technico-légal et une méthode de communication sur le sujet
- Découvrir quelques scénarios pratiques

**DUREE : 7h00**

**NIVEAU : tout public**

Le séminaire est animé par **Nicolas Rosenthal**, expert juridique qui dispose d'une vaste expérience tant de la conformité de systèmes d'information que de la Gouvernance d'entreprise.

**L'ETUDE ROSENTHAL** est un Cabinet juridique de conseils dans le domaine de la gouvernance d'entreprise et la conformité réglementaire des systèmes d'information. Nous vous accompagnons dans les défis posés par l'environnement réglementaire grâce à l'analyse liée aux lois émergentes, à l'usage des technologies et à l'impact sur votre entreprise.

**Jeudi 24 mars 2010, Genève**

**Accueil des participants : 8H00**

**Durée du séminaire : 8H30 – 17H30**

**Formation limitée : 10 participants**

**Tarif : CHF 2'500.00 par participant**

**Hôtel Parc des Eaux Vives**  
82, quai Gustave-Ador  
1211 Genève 6  
[www.parcdeeseauxvives.ch](http://www.parcdeeseauxvives.ch)  
**Parking gratuit à disposition**

#### PROGRAMME :

**8H00 Accueil des participants**  
*Café, thé, jus de fruits, viennoiseries*

#### **8H30 CONCEPTS ET DEFINITIONS DU CLOUD COMPUTING**

- Cloud Computing : le passage de l'ASP vers le SaaS et le PaaS
- L'externalisation des ressources
- Continuité de l'évolution des technologies du Web

#### **Les différents modes d'utilisation des SaaS**

- L'approche complémentaire
- L'approche dite de commodité
- Le développement d'une application (PaaS)

**10H15 Pause**  
*Café, thé, jus de fruits, fruits, viennoiseries*

#### **LES ENJEUX JURIDIQUES ET OPÉRATIONNELS DU CLOUD COMPUTING**

- La confidentialité des données
- L'ubiquité confrontée aux respect des lois
- La qualité de service et la disponibilité
- La perte de pouvoir et de ressources
- La réversibilité des applications
- La dépendance au réseau de télécommunication et l'augmentation du trafic

**Les participants étudieront un cas pratique de SaaS nécessitant une prise de décision défendue devant un Comité de Direction, selon la méthodologie ci-dessous :**

- Une grille des critères afin d'exprimer les besoins
- Evaluation des solutions disponibles
- L'étude des métriques TCO, TBO, TRO, NPV et ROI
- Une analyse des risques
- Une étude de pérenité du fournisseur SaaS
- Une étude des problématiques d'intégration
- La phase du POC

**12H00 Déjeuner au Restaurant de l'Hôtel du Parc des Eaux Vives**

## SEMINAIRE JEUDI 24 MARS 2011, A GENEVE - NOUVEAU PROGRAMME

### CLOUD COMPUTING : DROIT, CONCEPTS ET PERSPECTIVES

page 2/2

#### 14H00 LA PHASE DE CONTRACTUALISATION D'UN SaaS

##### Le SLA clé de voûte de la continuité d'activité

- Un concept à cerner : la qualification juridique
- La définition des services
- Une pluralité d'intervenants mais une offre agrégée
- L'engagement de qualité : le SLA
- Une question récurrente : le sort des données du client
- Le support des normes ITIL/ISO 20000 et la gestion des services

#### 15H30 Pause

*Café, thé, jus de fruits, fruits, viennoiseries*

#### PERSPECTIVES DES PLATES-FORMES DE CLOUD COMPUTING

- Les architectures multi-tiers
- Cloud Computig face au SOA et architectures à faible couplage
- Cloud Computig et architectures multi-locataires ou multi-tenant

#### Les composants d'une plate-forme PaaS

- Les datacenters
- Les architectures DNS
- La fédération d'identités : Single Sign On
- Le Bus d'intégration plate-forme et le Bus d'intégration tiers
- La gouvernance du cycle de vie des applications
- Le monitoring et le controlling des applications hébergées sur un PaaS

**Les participants discuteront de l'analyse de Gartner concernant l'internalisation des Clouds par les entreprises**

#### 17H30 Clôture du séminaire par la remise d'une attestation de formation

**Informations sur l'organisation et le contenu du séminaire**  
Email : [secretariat@e-droit.ch](mailto:secretariat@e-droit.ch)

Bulletin d'inscription au séminaire du 24 mars 2011 :

« **CLOUD COMPUTING : DROIT, CONCEPTS ET PERSPECTIVES** »

##### Prénom, Nom

Mlle./Mme./M.: .....

Fonction/Service : .....

Email : .....

Téléphone portable (uniquement en cas d'urgence) : .....

Société : .....

Rue : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. : .....

**Règle le montant total de la participation, soit : 2'500,00 CHF par participant après confirmation de l'inscription par l'ETUDE ROSENTHAL.**

**Comprend la participation au séminaire, le support de cours, le déjeuner et parking**

**Mode de règlement avant le 23 mars 2011, par virement bancaire**

##### Désistement

Toute annulation écrite du participant reçue par e-droit cinq (5) jours ouvrables avant le début du séminaire, entraînera le remboursement de l'intégralité des droits d'inscription versés. Passé ce délai, toute inscription sera due.

##### Date et signature(s)

**Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir ce bulletin d'inscription par FAX : 021 711 26 05**

**ou scanné par email : [secretariat@e-droit.ch](mailto:secretariat@e-droit.ch)**

La collecte des présentes données est limitée à la communication des séminaires et prestations de l'ETUDE ROSENTHAL. Conformément à la Loi fédérale sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant par Email : [secretariat@e-droit.ch](mailto:secretariat@e-droit.ch)